

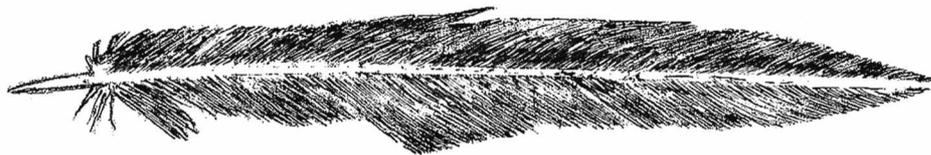


# LE LIBRE CANARD

**PUBLICATION DU COMITÉ ÉCOLOGIQUE COMTAT-VENTOUX**  
*Association agréée pour la protection de l'environnement. Indépendante de l'état, des industriels et des partis*

**JOURNAL  
GRATUIT**

*Après m'avoir lu, ne me jetez pas.  
Faites moi lire à un voisin, un ami !*



## Quod Erat Demonstrandum (\*cqfd)

**O**n ne présente plus le « Comité Écologique Comtat-Ventoux » : depuis 37 ans il se veut un partenaire des élus dans la mise en œuvre de leur politique environnementale, et quelque soit leur sensibilité politique.

Plus ou moins bien accepté suivant les périodes, malgré notre volonté de coopérer, nous cherchons à dépolitiser le débat, laissant à d'autres le soin de le porter sur le plan politique avec beaucoup plus de conviction et de talent.

Mieux que de longs discours, vous découvrirez en p.2 les nombreuses actions que nous avons menées sur notre territoire, principalement, depuis plusieurs années.

Ce compte-rendu est celui qui nous a été demandé par M. le Préfet.

Il fait partie des nombreux documents nécessaires à l'obtention du renouvellement de notre agrément d'association de protection de l'environnement.

Le Ministère de l'Environnement a décidé de faire le ménage parmi la pléthore d'associations dites « environnementales » qui, pour diverses raisons, se sont constituées : associations de quartier, associations communales, ou intercommunales, associations départementales, et nationales.

Certaines ont un but très ciblé : nuisances dans un quartier provoquées par certaines activités, construction d'une rocade, projet d'aménagement urbain controversé, etc... Elles disparaissent souvent dès que le problème, objet de leur constitution, est résolu.

D'autres, comme la nôtre, mènent une action permanente dans différents domaines : protection des eaux, des sols, de l'air, des animaux, préservation des sites et des paysages, etc...

Pour l'obtention de cet agrément, la loi veut privilégier à présent les fédérations départementales et nationales.

Quoiqu'il en soit, nous serons toujours représentés par notre fédération FNE Vaucluse avec qui nous travaillons en étroite collaboration.

Son service juridique pourra mener et intervenir, en notre nom, dans le cadre d'une action en justice pour tout préjudice causé à l'environnement.

Plus que jamais, amis lecteurs, nous avons besoin de vous.

Nous découvrons au fil du temps et des rencontres, que vous êtes nombreux à nous lire, à nous connaître, à nous encourager et à nous soutenir... moralement.

C'est bien ! Mais notre représen-

tativité et l'écoute dont nous pouvons bénéficier dépend avant tout du nombre de nos adhérents.

**A** vous de faire ce petit effort financier pour adhérer. Vous pouvez dès à présent corriger cet oubli en remplissant le bulletin d'adhésion que vous découvrirez en parcourant notre revue.

Bonne lecture

**C. Guérin**

### **Dernière nouvelle :**

*Par arrêté préfectoral du 28 juin 2013, le Comité Écologique Comtat Ventoux a obtenu son agrément au titre de la protection de l'environnement*

*\*Ce qu'il fallait démontrer*

### **ETE 2013 - n° 43**

#### **Sommaire**

- P.1 :** Edito
- P.2 :** Les actions du Comité Ecologique
- P.3 :** Louer sa voiture
- P.4 :** Pour rire un peu...
- P.5 :** Les enfants ont tout compris
- P.6 :** L'amiante, ce fléau
- P.8 :** Voilà autre chose !
- P.9 :** Le héron gris m'a dit...
- P.10 :** Les AMAP.  
Les Comités de Bassin d'Emploi
- P.11 :** Réunion «Eco Paysans»  
au CBE-Ventoux
- P.12 :** Protection animale

## QUELQUES ACTIONS À L'ACTIF DU COMITÉ ÉCOLOGIQUE

Nous avons poursuivi la parution trimestrielle du "Libre Canard" et sa diffusion dans 15 lieux. Nous tirons le journal entre 1.500 et 2.000 exemplaires. Il est régulièrement lu par les élus de Carpentras et de la C.O.V.E. Il arrive à présent à son quarante troisième numéro.

- Nous participons régulièrement à deux manifestations à Carpentras ; l'une en mai à la fête de l'environnement, l'autre en septembre aux « Associatives » ou « Forum des associations ».

Nous sommes présents pour la journée du développement durable au pôle santé de Carpentras.



Lorsque l'occasion se présente, nous participons aux fêtes de l'environnement dans les communes voisines, et tenons des stands d'information à la Biocoop de Carpentras.

- Les rencontres et les actions avec les élus et les pouvoirs publics continuent :

- Le Comité Ecologique siège à la Commission Locale d'Information et de Sécurité relative aux nuisances du "tromel" de Loriol (l'unité de tri de déchets). Une visite de ce tromel a d'ailleurs eu lieu avec quelques adhérents.

- Notre représentant au "Collectif Environnement Ventoux Comtat" (regroupant 11 associations sur le territoire de la C.O.V.E.), siège au Conseil de Développement de la COVE.

- Nous sommes également représentés dans différentes Commissions Départementales par le biais de l'U.D.V.N. (devenue F.N.E. 84), et nous participons directement à des réunions de ce collectif d'associations.

- Par le passé, le Comité Ecologique a été partie prenante de l'action "Marchons vers l'école", avec la Mairie, des enseignants et des parents d'élèves, dans le but d'inciter les enfants à aller (en partie) à pied à l'école, et d'éviter que les parents viennent encombrer les abords des établissements scolaires avec leurs voitures, opération qui a du mal à se concrétiser.

- Le projet "Manger bio" avec le « Collectif Environnement Ventoux Comtat », est provisoirement arrêté par manque de fonds propres de nos associations : en effet, il nous fallait des ressources financières pour entreprendre l'information et la formation du personnel de cantine, des parents, des enseignants et pour sensibiliser les enfants au bio. Le "Collectif Environnement Ventoux Comtat" reprend les choses différemment dans le cadre d'une plate-forme favorisant l'agriculture de proximité, avec des produits locaux et saisonniers, espérant pouvoir faire progresser l'agriculture et le projet bio dans les cantines.

- Comme les années précédentes, nous avons initié une demi-journée de nettoyage, dans la commune de Carpentras, mais cette fois, en mettant l'accent sur la participation d'enfants et de jeunes (par un partenariat avec des enseignants, avec des centres sociaux et une association de prévention de la délinquance). Ceci parce que l'aspect pédagogique nous paraît le plus important pour faire prendre conscience de ne pas salir les espaces collectifs publics. Une cinquantaine de jeunes sont venus ; ils ont pu être récompensés par la mairie (entrées piscine, goûter) et par des sponsors (places de cinéma, B.D.).



- Nous avons commencé à rencontrer des responsables d'entreprises locales pour les questionner sur leur politique environnementale : ce qu'ils font déjà en matière d'économies d'énergie, de transports, de non-pollution, qualité des constructions etc. et leurs projets à venir. Nous rendons compte de ces entretiens dans le "Libre Canard".

- Nous avons participé aux "Rencontres Régionales de l'Environnement" qui ont eu lieu en octobre près d'Aix-en-Provence sur le thème de la biodiversité. Un article a été fait sur ce sujet dans le dernier journal.

- Comme chaque année, deux moments conviviaux ont eu lieu : un apéritif au château de "la Roseraie" en début d'année, et un repas champêtre en juin, que nous renouvelons chaque année.

- En 2008, nous nous sommes fortement impliqués dans la campagne électorale des municipales, en sollicitant les candidats à se déterminer sur leur programme environnemental, pour un meilleur cadre de vie sur la commune et la C.O.V.E. Il y a eu une campagne d'information dans la presse (une quinzaine d'articles), la diffusion du film d'Al Gore au cinéma Le Rivoli « Une vérité qui dérange », suivi d'un débat entre le public (environ 200 personnes) et les 4 candidats aux élections municipales.



Enfin la distribution d'un numéro spécial du « Libre Canard » (1.600 numéros) comportant les programmes en matière de protection de l'environnement et développement durable des 4 candidats.

Une campagne d'information et de sensibilisation sur l'environnement sans précédents en période électorale.

Dans nos actions vous voyez que nous favorisons l'information et la sensibilisation à tout ce qui concerne l'environnement, l'écologie et le développement durable, ce qui permet une prise de conscience, et partant de là, une modification de nos comportements pour que la planète vive et permette aux êtres humains d'y vivre bien.

Par ailleurs, nous essayons d'être une force de stimulation et de proposition pour les élus, les techniciens des services et les responsables économiques.



Depuis 2008, avec la municipalité de Carpentras, nous avons mis en place, au sein de la Commission Environnement, 5 sous-commissions qui réunissent le Chef de Cabinet du Maire, la Responsable du service du développement durable, un élu accompagné d'un technicien référent et un « pilote » du Comité écologique.

Ces sous-commissions sont :

Urbanisme, protection animale et nuisances diverses, transports doux, eau et assainissement, bio.

**Dernières actions réalisées :**

- nettoyage de printemps
- éducation et sensibilisation à l'environnement à la Maison du Département (650 élèves présents) par la projection de petits films avec débats (eau, déchets, agriculture bio, transports, urbanisme, etc.)

- Implication dans la modification du PLU de Carpentras

- dans les enquêtes publiques pour la réouverture de la Voie ferrée. Carpentras-Avignon

- participation au comité de pilotage du contrat d'axe sur cette même ligne avec le Conseil Régional. (sous l'étiquette FNE PACA)

- participation au schéma directeur vélo et au Plan de Déplacements Inter-Entreprises de Carpentras.

- et un gros dossier, notre implication dans l'analyse du Document d'Orientation Générale du SCOT de la Cova qui a donné lieu à plusieurs rencontres avec les élus et techniciens.

- nous siégeons également dans la Commission de révision du Plan Départemental de Gestion des Déchets (sous l'étiquette FNE 84).

- présence lors des nombreuses manifestations anti-nucléaire, anti-Gaz de Schiste ou anti OGM.

La plus forte mobilisation étant celle de la chaîne humaine Lyon-Avignon.

**C.Q.F.D.**



**CONCEPT AXÉ SUR L'ÉCONOMIE, L'ÉCOLOGIE ET UN NOUVEL ÉTAT D'ESPRIT**  
**« LOUER SA VOITURE DE PARTICULIER À PARTICULIER »**

*Géré par un organisme privé*

**S** *Si vous avez besoin d'une voiture de temps en temps, ou si votre voiture passe l'essentiel de son temps immobilisée sur un parking ou dans un garage, ou si encore, votre couple a deux voitures, mais que la deuxième sert seulement 2 ou 3 fois par semaine,*

L'AUTO PARTAGE ENTRE PARTICULIERS EST UNE SOLUTION ÉCONOMIQUE, ÉCO-LOGIQUE, SOUPLE ET CONVIVIALE, PERMETTANT DE METTRE EN COMMUN L'USAGE D'UNE VOITURE ET D'EN PARTAGER LES FRAIS.

**Pour trouver la réponse à toutes les questions que vous vous posez :**

- ✓ Quelles sont les conditions pour pouvoir louer sa voiture ?
- ✓ Comment fonctionne le paiement d'une location ?
- ✓ Comment fonctionne l'assurance ?
- ✓ Comment faire pour louer une voiture ?
- ✓ Combien coûte la location d'un véhicule ?
- ✓ et tant d'autres, vous pouvez les avoir sur le site : <https://www.drivy.com/>

Quels sont les avantages de cette démarche « location de véhicules de particulier à particulier » ?

- Utiliser des voitures qui dorment plutôt que d'en produire toujours plus ; cela paraît évident non !
- Ma voiture me rapporte un peu d'argent au lieu de toujours m'en coûter.
- Je dispose d'un véhicule que lorsque j'ai de vrais besoins.
- Je participe au changement des

consciences en étant des « consom'acteurs » conscients et responsables.



**entoux-BIO**

Un BOUCHER BIO qui decoupe devant vous selon votre demande et qui FABRIQUE sa CHARCUTERIE BIO PROVENCALE sur place

<p><b>BOUCHERIE CHARCUTERIE PINEL</b>  a COTE de la MAIRIE  RUE BARRAL DES BAUX  84410 BEDOIN  TEL : 04 90 12 80 40</p>	<p><b>OUVERTURE</b>  LUNDI 7 H a 12 H 30  du MARDI au SAMEDI  De 7 H a 19 H  DIMANCHE 7 H a 12 H</p>
---	--

Si cette idée vous plaît ,vous pouvez aller dans un premier temps sur un de ces sites, comme :

<http://.mavoiturealouer.com> ou <https://www.drivy.com/> et en apprendre un peu plus .

Dans un deuxième temps, parlez-en en petit comité : qui sait peut-être cela nous amènera à mettre cela en place chez nous, sur Carpentras ; je ne sais pas encore comment , mais les petits ruisseaux font les grandes rivières.

**Annick Jean**

# POUR RIRE UN PEU OU... DES DIFFICULTÉS À PROTÉGER LA BIODIVERSITÉ

**E**n 2013 après Jésus-Christ, Dieu rend visite à Noé et lui dit :

● « Une fois encore la terre est devenue invivable et surpeuplée. Construis une arche et rassemble un couple de chaque être vivant, ainsi que quelques bons humains. Dans six mois, j'envoie la pluie durant quarante jours et quarante nuits, et je détruis tout ! »

Six mois plus tard, Dieu retourne visiter Noé et ne voit qu'une ébauche de construction navale.

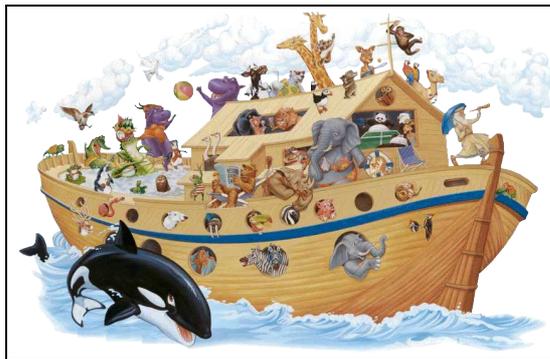
● « Mais Noé tu n'as pratiquement rien fait ! Demain il commence à pleuvoir ! »

● « Pardonne-moi, Tout Puissant, j'ai fait tout mon possible mais les temps ont changé. J'ai essayé de bâtir l'arche mais il faut un permis de construire, et l'Inspecteur me fait des ennuis au sujet du système d'alarme anti-incendie.

Mes voisins ont créé une association parce que la construction de l'échafaudage dans ma cour viole le règlement de co-propriété et obstrue leur vue. J'ai dû recourir à un Conciliateur pour trouver un accord. L'urbanisme m'a obligé à réaliser une étude de faisabilité et à déposer un mémoire sur le coût des travaux nécessaires pour transporter l'arche jusqu'à la mer. Pas moyen de leur faire comprendre que la mer allait venir jusqu'à nous. Ils ont refusé de me croire.

La coupe du bois de construction navale s'est heurtée aux multiples associations pour la protection de l'environnement, sous le triple motif que je contribuais à la déforestation, que mon autorisation donnée par les Eaux et Forêts n'avait pas de valeur aux yeux du Ministère de l'Environnement, et que cela détruisait l'habitat de plusieurs espèces animales. J'ai pourtant expliqué qu'il s'agissait, au contraire, de préserver ces espèces, rien n'y a fait.

J'avais à peine commencé à rassembler les couples d'animaux que la SPA et WWF me sont tombés sur le dos pour acte de cruauté envers les animaux, parce que je les soustrayais contre leur gré à leur milieu naturel et que je les enfermais dans des pièces trop exigües.



Ensuite, l'Agence gouvernementale pour le Développement Durable a exigé une étude de l'impact sur l'environnement de ce fameux déluge.

Dans le même temps, je me débattais avec le Ministère du Travail qui me reprochait de violer la législation en utilisant des travailleurs bénévoles. Je les avais embauchés car les Syndicats m'avaient interdit d'employer mes propres fils, disant que je ne devais employer que des travailleurs hautement qualifiés et, dans tous les cas, syndiqués.

Enfin le Fisc a saisi tous mes avoirs, prétextant que je me préparais à fuir illégalement le pays, tandis que les Douanes menaçaient de m'assigner devant les tribunaux pour « tentative de franchissement de frontière en possession d'espèces protégées ou reconnues comme dangereuses ».

Aussi pardonne-moi, Tout Puissant, mais j'ai manqué de persévérance et j'ai abandonné le projet. »

Aussitôt les nuages se sont dissipés, un arc-en-ciel est apparu et le soleil a brillé.

● « Mais tu renonces à détruire le monde ? » demanda Noé.

● « Inutile », répondit Dieu, « l'Administration s'en charge ! »

*Article communiqué par  
Suzanne RUBIO*

Dès le 15 Avril, venez découvrir nos  
4 nouvelles colorations végétales  
très gourmandes...

## C'est Dans l'Hair

Coiffeur Formateur Logona France

Salon de coiffure Végétal

LOGONA  
NATURKOSMETIK

Salon de coiffure Végétal  
Espace Bien-être  
Centre de Formation pour professionnels

**La santé de vos cheveux passe par la nature...**

- Coloration 100% végétale
- Balayage à l'argile
- Soins aux huiles essentielles
- Coupe facile à vivre

- Lissage brésilien
- Extension du cheveu
- Coiffure de cérémonie
- Correction capillaire

**Formations Proposées :**

- Coloration 100% végétale
- Coupe évolutive
- Chignon
- Massages du monde
- Maquillage

**Prestations Bien-être :**

- Soins esthétique
- Massages (à but non thérapeutique)
- Entretien individuel Fleurs de Bach
- Balnéo Chromothérapie
- Kundalini Yoga

Sur présentation de ce bon  
1 soin capillaire Ayurvédique  
d'une valeur de 15€  
vous sera offert  
(valable 1 fois/personne)

[www.cestdanslhair.com](http://www.cestdanslhair.com)

29 Boulevard Pasteur  
84200 Carpentras  
04 90 66 50 06

5, Rue Ninon Vallin (Porte Limbert)  
84000 Avignon  
04 90 22 40 63

# AGRICULTURE BIO ET ALIMENTATION ÉQUILIBRÉE : les enfants ont tout compris !

En avril, lors de deux semaines d'éducation à l'écologie, le « Comité écologique Comtat-Ventoux » a reçu en 14 séances 520 enfants des classes de Cours Moyen, principalement de Carpentras mais aussi d'Aubignan. Il s'agissait de les informer et les faire réfléchir sur les thèmes de l'agriculture et de l'alimentation.

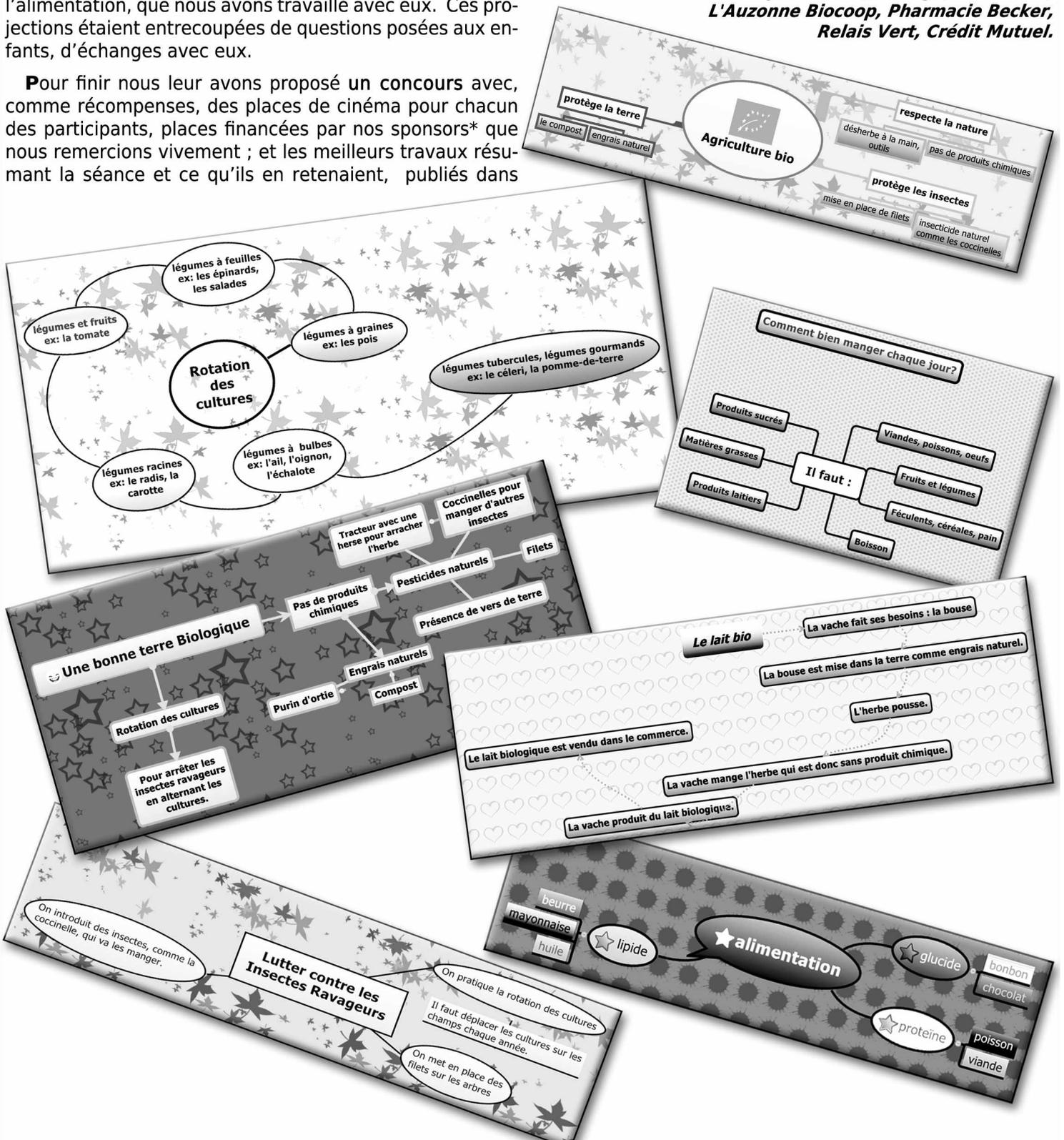
C'est à travers des extraits de films parlant des différents types d'agriculture, de l'agriculture bio et de ses avantages pour la santé et pour la Terre, puis de l'alimentation, que nous avons travaillé avec eux. Ces projections étaient entrecoupées de questions posées aux enfants, d'échanges avec eux.

Pour finir nous leur avons proposé un concours avec, comme récompenses, des places de cinéma pour chacun des participants, places financées par nos sponsors\* que nous remercions vivement ; et les meilleurs travaux résumant la séance et ce qu'ils en retenaient, publiés dans

« Le libre canard ». Voici donc ce qu'ont fait les élèves de CM 1 et 2 de l'école des Amandiers B et leur institutrice : un très bon résumé, très clair, des choses essentielles à comprendre et à savoir. Bravo à eux !

Des travaux faits par d'autres classes seront présentés dans le « Libre canard » de septembre 2013, et tous seront exposés à notre stand, le jour des « Associatives » de Carpentras, le samedi 7 septembre.

**\*Ayme Pneus, Lafarge, Lions Club, L'Auzonne Biocoop, Pharmacie Becker, Relais Vert, Crédit Mutuel.**



# L'AMIANTE : CE FLÉAU D'OU VIENT LE MAL

L'amiante a déjà beaucoup tué, tue sournoisement et tuera encore demain inexorablement si l'on ne fait rien. L'amiante dégrade les sous-sols, pollue dangereusement les nappes phréatiques. Il est grand temps de se bouger pour éviter que ce désastre humain ne s'amplifie encore dans l'indifférence totale.



En un demi-siècle, 100.000 personnes n'ont pas survécu à l'inhalation des fibres d'amiante. Sur les dix prochaines années, 30.000 victimes périront d'un cancer, du poumon ou de la plèvre (un mésothéliome en langage médical) dû au seul fait de l'amiante.

De longue date, ce matériau a été réputé pour ses qualités ignifuges qui ont conduit à méconnaître, puis à minimiser son extrême dangerosité. Les pouvoirs publics n'ont que tardivement réagi, en interdisant en 1997 l'amiante dans toutes les nouvelles constructions, puis en décidant d'une vaste opération de planification de désamiantage systématique des bâtiments publics, privés et sociaux.

D'une exceptionnelle envergure, cette ambition est louable en soi, mais sa mise en œuvre demeure malheureusement d'une grande frilosité. A ce jour, nous sommes loin d'avoir atteint les buts fixés :

- d'une part, parce que cette opération a un coût non négligeable,
- d'autre part et surtout, parce que l'on ne sait pas traiter la désintégration de l'amiante autrement que par l'enfouissement ou l'incinération.

Ces deux techniques permettent, certes de se débarrasser de l'amiante mais ne font que déplacer le problème vers d'autres risques, tout



**NON à l'enfouissement de  
L'AMIANTE  
ni à PERNES ni AILLEURS**  
<http://cinea84.asso-web.com>

aussi importants. En effet, selon les estimations officielles, c'est 40 millions de tonnes à traiter que nous réserve l'avenir.

Or, l'incinération capable d'éliminer 6 tonnes/an, n'est pas à la mesure de l'ampleur du besoin ; de plus ce procédé reste extrêmement coûteux et polluant pour l'atmosphère du fait du rejet de fumées ou gaz toxiques.

Quant à l'enfouissement, s'il apparaît actuellement comme la seule solution au traitement de masse, il présente de sérieux inconvénients pour l'environnement et la santé publique. Quelles que soient les précautions prises, le transport et les manipulations de chargement et déchargement des containers (big-bags) destinés à recevoir l'amiante avant enfouissement, peuvent mettre à rude épreuve ces enveloppements. Leur résistance et leur durée de vie sous terre n'ont jamais fait l'objet d'études préalables. Ajoutons que la « noria » des camions transporteurs est, elle aussi, cause réelle de pollution et de danger.

Ce sont toutes ces nuisances avec leurs gravissimes conséquences qui ont été « réveillées », lors d'une demande d'autorisation d'exploiter, sur 25 ans, une gravière de Pernes (ex-gravière GABRIAC) à des fins d'enfouissement de 450.000 tonnes d'amiante, demande déposée par SITA MEDITERRANEE, filiale de SUEZ ENVIRONNEMENT auprès de la Préfecture du Vaucluse, au début de l'année 2010.

Plusieurs associations environnementales, prenant la mesure du danger, ont créé en février 2010, avec le soutien du Maire de Pernes, un comité de coordination, qui a donné naissance le 20 avril 2010, à l'association CINEA 84 (Collectif Indépendant : Non à l'Enfouissement de l'Amiante ; ni à Pernes, ni ailleurs).

CINEA 84, doté par ses statuts de moyens juridiques, s'est puis-

samment mobilisé, tant auprès de la population pernoise et des environs (pétition de 9.000 signatures), que des élus locaux du Vaucluse, qui ont tous voté une résolution, rejetant en bloc ce projet, à laquelle se sont ralliés les producteurs de vins A.O.C.

Face à une telle mobilisation, relayée par tous les médias (presse écrite, radiophonique et télévisée), c'est le projet qui s'est trouvé enfoui, et non l'amiante !! Ce succès ne nous a pas aveuglés, conscients que nous sommes de l'impérieuse nécessité de devoir trouver des solutions pérennes dans un avenir, le plus proche possible, qui ne détruisent ni l'homme ni la nature.

Après moult recherches législatives, juridiques et techniques, une petite lueur d'espoir est née de la connaissance fortuite des recherches d'une équipe universitaire de Toulouse, dirigée par le Professeur DEL MAS. A l'initiative de CINEA 84, ce chimiste de renom est venu en mai 2010 présenter une synthèse de ses expérimentations sur le retraitement de l'amiante, lors d'une conférence à Pernes.

## **EN QUOI CES TRAVAUX PEUVENT-ILS ETRE UNE SOURCE D'ESPOIR ?**

Mais tout simplement parce que les expériences réalisées en laboratoire ont démontré la faisabilité d'une décomposition sans pollution de l'amiante, en produits dérivés non toxiques et recyclables. Il faut savoir qu'à l'état brut, l'amiante est une simple roche. C'est sa fragmentation qui est hautement dangereuse car elle, libère des fibres microscopiques en suspension dans l'air, dont l'inhalation régulière entraîne des lésions de l'appareil respiratoire, aboutissant inexorablement à la mort.

## **QUELLE SERAIT ALORS LA METHODE ?**

Elle consiste à séparer chacun des éléments du matériau composite (amiante et fibrociment, résultant des opérations de désamiantage obligatoire) en matières premières valorisables : silice, chlorure de magnésium, chlorure de calcium, sels de fer et d'aluminium.

Ce procédé novateur permet à lui seul de traiter des quantités d'amiante bien supérieures aux deux techniques actuelles que sont, la vitrification par torche à plasma c'est-à-dire brûler l'amiante, ou la mise en décharge ce qui est le plus couramment retenu pour des raisons de coût de traitement (1500 € la tonne pour la première solution contre 300/400 € pour la seconde).



Indépendamment de tous les avantages de cette troisième voie aux plans sanitaire et écologique, l'aspect financier est inversé. Ce recyclage est productif de ressources, ce qui est économiquement favorable en termes d'emploi, de balance commerciale (un des cinq nouveaux produits né de la décomposition est importé à 100 %), et pourquoi pas, de rentabilité pour le ou les investisseurs dans cette filière. Du matériel léger et mobile peut être transporté sur les chantiers à traiter, évitant ainsi le transport d'amiante plus ou moins bien protégée.

**QU'ATTEND-T-ON ALORS  
POUR PASSER A  
L'APPLICATION GRANDEUR  
NATURE ?**

C'est devenu une des priorités de CINEA 84, bien que le challenge soit difficile. D'abord, ces recherches sont protégées par le dépôt de brevets, et sont la propriété des chercheurs. Ensuite, il faut qu'un industriel veuille investir dans ce procédé et créer les installations pour

permettre un traitement de masse, ce qui induit des études de rentabilité et de financements.

Dans une phase de démarrage, le volume de l'amiante traité par cette technique de désintégration en produits valorisables, peut être estimé, dans un premier temps, à environ une tonne/jour pour atteindre trois tonnes/jour en régime de croisière, soit une élimination mille fois supérieure à l'incinération.

Bien sûr que face à l'ampleur du volume à traiter, estimé pour les quarante prochaines années à 40 millions de tonnes, il faudra, ou bien multiplier les usines, ou bien prévoir des zones de stockage provisoires bien sécurisées, ce qui implique une révision, par voie législative, des normes actuelles qui ne sont pas assez strictes et contraignantes. La raison voudrait qu'un équilibre réfléchi soit trouvé entre les zones industrielles et les zones de stockage pour limiter les transbordements sources de risques liés aux manutentions.

CINEA 84 fait feu de tous bois pour activer le développement industriel en multipliant les rencontres auprès des députés départementaux, des élus européens en charge du traitement des déchets en général et de l'amiante en particulier, sans exclure des sollicitations auprès de membres du gouvernement en charge des questions de l'écologie, de la santé, du développement durable, du redressement productif et de l'emploi, car notre « problème » a des répercussions sur chacun de ces ministères.

Nous sommes conscients que la tâche est rude, d'autant qu'il faut

parallèlement demeurer vigilant pour contrecarrer les incivilités et dépôts sauvages. Mais plus grave encore, pour dénoncer des directives nationales, en cours de préparation, qui auraient pour but d'assouplir les réglementations en matière d'enfouissement d'amiante, au mépris de directives européennes qui seraient une nouvelle fois bafouées. Nous avons, tout récemment saisi la députée européenne à l'environnement de cette nouvelle dérive française.

Si nous devons, malheureusement, subir des textes réglementaires plus tolérants envers le traitement des déchets d'amiante, ce serait, alors la porte ouverte à tous les excès, comme celui que nous avons, par le passé, réussi à juguler. Mais, nous osons encore penser le contraire car la force de CINEA 84, ou plutôt celle de ses quelque 400 adhérents individuels ou associatifs, c'est

**TOUJOURS D'ESPERER EN  
CONTRIBUANT  
MODESTEMENT MAIS  
INLASSABLEMENT, A  
CHANGER LE COURS DES  
EVENEMENTS POUR LE BIEN  
ÊTRE DE CHACUN.**

**LE CONSEIL  
D'ADMINISTRATION  
DE CINEA 84.**






# La Gloriette du Talmelier

et du potager

## Pains au levain

*Traditions, campagnes, spéciaux. Pains décorés et centres de tables*

### CUITS DANS UN FOUR À BOIS

*Viennoiseries et autres préparations sucrées / salées*

### FABRICATION ARTISANALE

**PRODUCTEUR DE CÉRÉALES  
BLÉ ET PETIT EPEAUTRE À MAZAN**

**65, place du Général de Gaulle (en face du palais de justice) - Carpentras - 04 90 70 77 68**

## Voilà autre chose !

Ces derniers temps, les médias se sont fait l'écho d'un problème dû à la surexploitation (une de plus) de la ressource en... sable.

Après l'eau, le pétrole et beaucoup d'autres ressources, nous découvrons grâce au reportage de Denis Delestrac, « Le sable, enquête sur une disparition », diffusé sur ARTE le 28 mai, que son exploitation et son extraction intensives est en train de déclencher une « guerre du sable ».

L'explosion démographique entraîne des besoins croissants, non seulement pour le bâtiment et les travaux publics mais aussi dans beaucoup d'autres domaines auxquels on ne pensait pas.

Le verre évidemment, mais aussi le papier, les ordinateurs, la lessive, les peintures, etc...

On y apprend que le bâtiment en utilise 15 milliards de tonnes chaque année. Il en faut 200 tonnes pour une maison individuelle, 3000 t. pour un hôpital, 30 000 t. pour la construction d'un kilomètre d'autoroute, et 12 millions de t. pour construire une centrale nucléaire.

Ainsi chaque année ce sont 15 milliards de tonnes qui sont arrachées à la terre et à la mer.

Précisons que le sable des déserts, trop rond, trop fin, et trop lisse ne convient pas pour faire du béton.

Seuls les sables marins et fluviaux sont adaptés aux besoins des chantiers, et

la ressource est loin d'être inépuisable.

Celui des carrières à ciel ouvert arrive à épuisement, l'extraction de celui des rivières est peu à peu abandonnée causant trop de dommages et aggravant les risques d'inondation.

Des milliers de paquebots « dragueurs » ratissent donc le fond des océans, accélérant l'érosion des



plages et détruisant tout un écosystème, en éliminant la faune et la flore.

Ainsi en Floride, 9 plages sur 10 ont disparu.

A Singapour, pour développer et agrandir son territoire sur 130 km<sup>2</sup>, 25 îles indonésiennes ont été englouties suite à l'érosion causée par l'extraction du sable au large. Et

le fournisseur était... l'Indonésie.

A Dubaï, le sable marin est épuisé, l'Émirat a dû importer des millions de tonnes de sable d'Australie pour construire ses tours et ses îles artificielles.

Au sud du Maroc, pour répondre à l'engouement des européens qui achètent appartements et villas au bord de l'océan, l'extraction du sable se fait sur les rives même, à la pelle, et à dos de mulet pour être revendu aux promoteurs.

Résultat, les plages sablonneuses disparaissent peu à peu, découvrant un paysage lunaire.

En Inde, aux besoins immenses, c'est la mafia qui contrôle le marché du sable.

8000 sites d'extraction pourtant classés illégaux, car représentant un risque

pour l'environnement, sont exploités sous l'œil bienveillant de la police et des politiques locaux corrompus par la mafia.

Cerise sur le gâteau, on apprend que 845 000 barrages de par le monde bloquent le transit du sable, en provenance des roches des montagnes situés en amont, vers l'océan, contribuant ainsi à l'appauvrissement de la ressource.

Se pose donc le problème des mesures à prendre (ici comme dans d'autres domaines) pour réduire les impacts liés au développement de notre civilisation.

D'ici 2100, il n'y aura plus de plages sablonneuses sur notre planète, prédisent les géologues.

C. Guérin



**biocoop l'Auzonne  
Carpentras**

# Alimentation BIO

*Une autre façon  
de consommer  
dans un lieu  
convivial*

283 avenue Notre Dame de Santé - 84200 CARPENTRAS  
04 90 60 20 10 - [www.biocoopcarpentras.com](http://www.biocoopcarpentras.com)

**Horaires**  
Tous les jours : 9h/19h. Sauf lundi : 14h30/19h & samedi : 9h/18h30

## LE HÉRON GRIS M'A DIT :

**V**oilà, je suis de retour après un hivernage plus long que de coutume : ce mauvais temps m'a fait rester au nid, pas vous ? Mais le beau temps est là, aussi...

... l'on a envie d'offrir des fleurs. Or savez-vous que ce n'est pas un acte anodin pour la planète ? Les fleurs coupées ont fait un long chemin avant de finir dans nos bouquets. La moitié de celles que nous achetons en France sont des roses, et 90% d'entre elles ont été importées... de loin. De plus, ces fleurs ont nécessité de grosses quantités de pesticides et d'engrais qui polluent l'environnement, et leur culture assèche les lacs et provoque l'apparition d'algues.

Or, notre région, la région PACA, est la première en France pour la production de fleurs coupées. Les horticulteurs, regroupés sous la marque « Hortisud », y cultivent une centaine d'espèces, et leurs renoncules, anémones et pivoines sont réputées. Les fleurs bio, garanties sans engrais de

synthèse, ni OGM, sont encore rares, mais il existe déjà des fleurs labellisées « commerce équitable ».

Donc, il n'y a aucune raison de renoncer à offrir des fleurs, simplement renseignons-nous sur leur provenance et leur mode de culture.

Une fausse bonne idée maintenant, les agro-combustibles et les biocarburants ! Vous savez, ces plantes que l'on utilise comme carburant ou comme source d'énergie... alors qu'on dépense déjà 10 fois plus d'électricité qu'il y a 50 ans, et qu'on veut continuer !

Ainsi, on déforeste et on draine des milieux aquatiques riches et fragiles, pour planter. L'Europe exporte des maïs dont du transgénique, et affame des populations qui nous fournissent du soja -400.000 tonnes- et du maïs -300.000 tonnes-, rien que pour produire de l'énergie aux européens.

Sachez que les agro-combustibles sont plus nuisibles pour le climat que le charbon et le pétrole. Et on appelle ça des énergies renouvelables !!!

Une des solutions ? Dépenser et produire moins, c'est tout.

(Source :  
ARTE le 14-05-13).

Vous avez entendu parler du «Good enough»? Je vous aide : on prononce «goud inof», et je vous explique. C'est quand on cherche à acheter des produits durables, adaptés aux besoins. Super non ? Ce sont des marques de qualité qui

proposent un produit courant, bien mais sans plus, simple à utiliser si possible, pas trop cher, et qui dure.

Eh oui, à bas « l'obsolescence programmée ». Quéz aco ? Mais si, vous savez, c'est fabriquer des produits et des objets peu solides qu'on devra changer rapidement...

Grâce à ce « good enough », le consommateur serait devenu plus intelligent et plus exigeant, la nouveauté ne serait plus une valeur en soi, et le progrès n'apparaîtrait pas forcément utile.

Enfin les humains, vous commencez à comprendre ? Pas trop tôt !

Et bonne nouvelle supplémentaire, les députés Verts ont déposé une proposition de loi visant à « en finir avec la technologie fragile ». Qualité et durabilité vont redevenir à la mode... Youpi !

Propos recueillis par  
Marie-Christine Lanaspèze



### "Le Libre Canard"

Maison des Associations  
35, rue du Collège - Carpentras  
<http://comecolocarp.unblog.fr>  
Trimestriel gratuit  
Tirage : 2000 ex. environ

En dépôt :

• COOP BIO de l'Auzonne

Dans les boulangeries :

"LOT" Route de St-Didier

"LES LAVANDES"

Avenue du Mont-Ventoux

"AU FEU DE BOIS"

Avenue du Mont-Ventoux

"LA GLORIETTE DU TALME-  
LIER" Pl. Palais de Justice

• Coiffure «C'est dans l'Hair»

• Librairie de l'HORLOGE

• Espace FENOUIL

• Cinéma RIVOLI

• Mairie de Carpentras

• Boucherie PINEL à Bedoin

Distribution occasionnelle sur les marchés

- Directeur de la publication :

**Christian GUÉRIN**

- Maquette : **Marie SAIU**

- Tirage : Service reprographie

de la Mairie de Carpentras

- Comité de lecture :

**Florence AYME**

**Marie-Christine LANASPEZE**

**Michelle LECOEUR**

**Suzanne RUBIO**

Boulangerie Geokari



Pain au levain naturel cuit au feu de bois

499, av. du Mont Ventoux - 84200 CARPENTRAS

04 90 28 75 78

[gerard\\_guerra@hotmail.fr](mailto:gerard_guerra@hotmail.fr)

## Les AMAP dans notre Société

Il y a environ 13 ans lors de la création de la première AMAP (dans le Var) ce système novateur ne s'attendait pas à devenir une référence pour le soutien à notre Agriculture Paysanne Locale et pour la promotion d'une nourriture saine, sans pesticide, sans engrais de synthèse ni O.G.M.



Aujourd'hui, vraie vente directe, les AMAP c'est pour le Vaucluse 16 lieux de distribution, 170 pour notre Région et environ 1800 en France.

Malgré les coups de boutoirs portés par les nouvelles réglementations bio

européennes moins contraignantes par rapport au cahier originel des charges, nos paysans ont conservés leurs bonnes pratiques.

La récupération par les Industries Agroalimentaires et les grands circuits de distribution du "Marché Bio" et la déferlante consumériste qui s'en est suivie ont quelques peu changé la donne...mais les AMAP sont plus que jamais présentes et prouvent qu'elles ne sont pas qu'un panier ... Comment ?

Par « Alliance Provence », qui fédère toutes les AMAP de la Région, souhaitant s'impliquer dans la vie de la Cité en adhérant un mouvement de l'Economie Sociale et Solidaire. Deux exemples :

- Un projet d'Atelier de Transformation des produits agricoles. Le but étant de valoriser la production de nos paysans et de rentabiliser les fins de cultures. Ce projet, très bien argumenté, a été retenu par la commission Européenne compétente celle-ci finançant l'étude de faisabilité et plus.

Dans ce projet nous sommes en partenariat très fort avec le Comité de Bassin d'Emploi Pays du Ventoux Comtat Venaissin

- Cet Automne se tiendra le Forum des Métiers de la Croissance Verte.

Alliance Provence (les AMAP) tiendra un stand à destination des jeunes et moins jeunes désireux de se renseigner sur les débouchés possibles (en agriculture Bio)

Les AMAP bougent ...Vous aussi ? Rejoignez nous car les AMAP c'est plus qu'une vraie Alimentation Locale et Saine, c'est aussi un état d'esprit.

- Si vous souhaitez obtenir des infos sur le projet de l'Atelier de Transformation :

- **Alliance Provence** :  
m.bulcke@allianceprovence.org

- Si vous souhaitez prendre contact avec les AMAP de :

- **Carpentras** : ....ca@carpentramap.org  
- **Caromb** : .....vert.solaire@gmail.com  
- **Pernes** : .....clamarche@cegetel.nel  
- **Velleron** : .....philarmen@hotmail.com

*Michel Gonçalves*

## HISTORIQUE :

### LES COMITES DE BASSIN D'EMPLOI (CBE)

A l'échelle du bassin ou de la zone d'emploi, les **Comités de Bassin d'Emploi (CBE)** sont des instances locales d'animation du dialogue social, de concertation et d'action, dont l'objectif est de contribuer à l'amélioration de la situation de l'emploi et au développement local des territoires.

Ils interviennent dans l'animation et l'organisation de la concertation locale, pour proposer et mettre en œuvre des actions en faveur de l'emploi et pour gérer des dispositifs intéressant cet emploi, les initiatives économiques et l'insertion.

Les CBE sont les lieux de concertation, de réflexion stratégique, de mise en cohérence des actions de l'État avec celles menées par les

acteurs socio-économiques locaux.

Ils jouent aussi un rôle de relais d'information sur les dispositifs gouvernementaux en faveur de l'emploi et de la formation professionnelle, et d'instance consultative du Préfet en matière d'emploi.

Les CBE de Vaucluse, au-delà de la création d'entreprises, interviennent également tous dans l'accompagnement de **projets d'Économie Sociale et Solidaire et la sensibilisation aux différents champs de l'ESS**, par l'animation de rencontres thématiques sur chacun des territoires (circuits courts, finances solidaires, mobilité...). Ils sont tous membres du réseau « **PROMESS84** ».

**Le Comité de Bassin d'Emploi Pays du Ventoux Comtat Venaissin** est un organisme présent sur le territoire depuis 1991, à Mormoiron. Il est reconnu d'utilité publique et dispose d'un agrément préfectoral.

Issu de la volonté des élus locaux, il a été créé afin d'œuvrer pour le **développement économique du bassin d'emploi de Carpentras**.

#### Adresse

32 Impasse de l'Hôpital 84200  
Carpentras

Site web : [www.cbeventoux.com](http://www.cbeventoux.com)



**Bulletin d'adhésion** - Découpez ce coupon après l'avoir rempli et retournez-le accompagné d'un chèque de **10 euros** pour les membres sympathisants, **16 euros** pour les membres actifs ou **20 euros** pour les membres bienfaiteurs à l'ordre du Comité écologique à l'adresse suivante : **Comité écologique Ventoux-Comtat - Maison des Associations - 35, rue du Collège - 84200 Carpentras**

Nom ..... Prénom .....

Adresse .....

Téléphone ..... e-mail .....

# SYNTHESE DE LA REUNION « ECO PAYSANS »

## DU 14 MARS 2013 AU CBE VENTOUX

C'est une première pour le CBE Pays du Ventoux, d'accueillir cette réunion d'informations collectives axée sur l'installation d'ECO-PAYSANS.

En 2011, les agriculteurs représentent en P.A.C.A. - **de 5%** de la population active. Cette diminution entraîne la présence de friches agricoles et des problèmes d'approvisionnement alimentaire. Le territoire doit faire face aux manques d'installations agricoles. Le parcours de formation et d'accompagnement Eco-paysans permet l'installation de nouveaux agriculteurs en production biologique et économe en énergie.

### LES INTERVENANTS

**Christophe BAUVINEAU, Bio de Provence** intervention sur l'installation locale en bio

**Philippe GROS, A.P.T.E. (association pour la promotion des techniques écologiques)** apport d'informations sur « comment devenir autonome dans l'activité agricole ».

**Alain NICOLAS, CFPPA Vaucluse** : « vivre de son activité agricole c'est possible », à partir de films présentant des exemples de témoignages sur l'installation en bio.

**Solène BALLET, A.D.E.A.R. 84** : présentation du parcours de l'Eco-paysans

Les quatre intervenants ont diffusé des informations et répondu aux besoins des porteurs de projets présents qui souhaitent devenir s'installer de façon alternative et suivre le parcours de formation eco-paysans.

### QU'EST-CE QUE VEUT DIRE « ECO-PAYSAN ? »

**Christophe BAUVINEAU, Bio de Provence** :

C'est un producteur agricole qui vit de son métier et : produit avec des techniques respectueuses de l'environnement - recherche une plus grande autonomie énergétique sur son exploitation - commercialise sa production en circuit court - gère de manière responsable les déchets de l'exploitation - construit ses installations et bâtiments avec des techniques d'éco-construction.

C'est **adhérer à un mode de vie plus écologique** (énergie contrôlée et sobriété économique). C'est également le respect de l'environnement en produisant de façon biologique.

Après la traversée de plusieurs étapes, la **reconnaissance du BIO** s'est faite dans au début des années 80 par la Loi d'Orientation Agricole (l'agriculture biologique) avec la naissance d'une **charte IFOAM (Fédération Internationale des mouvements de l'Agriculture Biologique)** et ses grands principes : Respect des équilibres agro alimentaire, écologique et humain - Approche globale (approche systémique et holistique) - Gestion de la fertilité

(nourrir le sol et les plantes) - La prévention (choix des espèces, des variétés et de la diversité des cultures et des rotations....) - Le lien au sol (nourriture produit par la ferme...) - Le bien être animal (densités, accès à l'extérieur....) - Interdiction des produits chimiques et de synthèse - Interdiction des OGM - Maîtriser plutôt qu'éradiquer - L'autonomie (maîtrise des choix,....)

**Philippe GROS, A.P.T.E.** : Gérer l'éco système et faire des **choix de conception de la ferme**.

Ne pas devenir dépendant (du financier, de l'énergie fossile....) avoir **le choix et l'assumer**.

Ne pas dépendre des énergies fossiles, en faisant des économies d'énergies (écoconstruction, ...) mais aussi en produisant de l'énergie (solaire, méthanisation, éolien,...). En utilisant des systèmes économes dans la production (serre bioclimatique), ou dans le transport (vélo électrique,...).

Limites les déchets et réduire la consommation d'eau avec des installations de recyclages.

**Produire en travaillant avec la nature**, qui est la première alliée du paysan et la respecter permet d'assurer la longévité de la production agricole.

**La BIODIVERSITE** c'est faire des choix sur l'utilisation des espèces selon la diversité de son territoire et s'adapter au contexte de l'environnement.

Pour un agriculteur qui fait sa conversion en BIO, le passage est certes long mais efficace dans le temps.

Alors pourquoi s'installer en BIO ?

Pour l'environnement (respect des sols, des animaux et des plantes) - la santé (nous connaissons ce que nous mangeons) - l'emploi (30% à 50% d'emploi dans le secteur BIO) - la société (pouvoir nourrir le monde de demain) - mais aussi pour le plaisir (échanges des bonnes pratiques et partages des réseaux des producteurs)

### L'AGRICULTURE RETROUVE SA VRAIE PLACE.

Pour être **reconnu BIO**, il existe un **règlement et une certification à obtenir** en respectant des critères précis. Avoir la certification c'est **valoriser le travail des fermes et l'engagement de vendre des produits BIO contrôlés** par des organismes certificateurs.

**Philippe GROS, A.P.T.E.** : Différents organismes comme les nôtres ici aujourd'hui, sont là pour vous aider dans vos démarches, de l'idée de votre projet à la réalisation, et du suivi après création.

Vous aurez du soutien, des conseils sur les aides financières, les formations, les démarches, des documents officiels à

obtenir..... Enfin sur toutes les phases de votre projet nous vous suivons à chaque étape.

**Solène BALLET, A.D.E.A.R. 84** : L'ADEAR 84 est un organisme qui vous offre ce type de prestations et des outils adaptés à vos besoins pour vous installer.

Voici leur site

<http://www.jeminstallepaysan.org>

Il travaille sur trois axes :

- L'accompagnement à l'installation agricole,
- la commercialisation en circuits courts des produits agricoles, la promotion de l'agriculture paysanne.

- Vous aurez des informations par exemple sur : l'installation progressive, les démarches d'accès au foncier, les formations disponibles, comment répondre une demande locale...

**Alain NICOLAS, CFPPA Vaucluse** : Etre ECO PAYSAN, c'est aussi :

### Limites son endettement :

C'est faire des choix : de production, de circuit de vente, de dimension (exploitation limitée à 1 ou 3 hectares), de lieu, de temps, de financeurs et c'est faire un choix de vie.

### Trouver du foncier sur un territoire :

Exemple de pistes pour trouver du foncier: la SAFER, les municipalités, les fermes relais, les fermes communales,... L'association Terres de liens est active sur toute la région pour contribuer à la recherche de biens fonciers. Ils existent des couveuses qui sont chapeautées par des lycées agricoles ou d'autres organismes de promotion agricole.

Tous ces services sont là pour vous aider dans le développement de votre projet.

### Financer l'achat du foncier :

Faire appel au GFA (groupement foncier agricole), avec rachat progressif des parts

Création de SCI pour la location des terrains,

Des associations peuvent être propriétaire de terre

### Se lancer en faisant appel à la solidarité

Vous avez des sites de crowdfunding tels que : <http://www.octopousse.com>

« Ce sont des projets qui ont besoin d'argent pour se lancer.

Vous les soutenez et choisissez **une contrepartie en échange**.

Vous ne prenez aucun risque, votre soutien ne sera débité que si l'objectif de la collecte de fonds est atteint. »

Vous avez à votre disposition **des journées de rencontre** organisées sur votre territoire allez-y pour **échanger, partager sur votre projet**. Des **fêtes de solidarité** autour des produits du terroir.....

Vous devez construire votre projet en **cohérence avec votre territoire**.

**Donner du sens à votre projet de vie**

# FASCINANTS ANIMAUX

La chevêche d'Athéna et autres rapaces, les chauve-souris, la vipère d'Orsini, et les hérissons...

**VOULEZ-VOUS CONTINUER À LES APERCEVOIR ???**

## LA CHOUETTE CHEVÊCHE D'ATHÉNA « La déesse aux yeux d'or »

Elle a choisi de vivre dans six départements de la région PACA. Plus spécialement dans les plaines agricoles du Vaucluse et des Bouches-du-Rhône.

Elle niche dans les bocages, les vieux arbres et les ruines, mais des menaces pèsent sur elle !

Le milieu s'est appauvri par la fragmentation et la destruction de son habitat : moins de cavités pour nicher (vieux arbres abattus, suppression des haies, remembrement et rénovation des ruines, extension des zones urbaines).



D'autre part les traitements chimiques sont responsables de sa régression. Elle consomme principalement de gros insectes qui disparaissent à cause des pesticides généralement dispensés par certains agriculteurs et parfois

quelques Jardiniers amateurs.

### QUE FAUT-IL FAIRE POUR LES AIDER ?

La chevêche, depuis l'arrêté ministériel du 17 avril 1981, bénéficie d'une protection totale sur le territoire français.

Aussi pour qu'elle survive, il faut conserver les vieux arbres creux : l'espèce reste étroitement tributaire de la présence de cavités. On peut créer des creux dans un vieux mur, une maison en rénovation ou en construction.

- ◆ Ne pas utiliser de produits chimiques.
- ◆ Obtenir de France Télécom, l'obtention des poteaux téléphoniques creux.
- ◆ Poser des grilles sur les sorties de cheminées.
- ◆ Placer une planche dans tout réservoir d'eau.
- ◆ Éviter une collision avec votre véhicule.

Si vous trouvez de jeunes chouettes au sol, reposez-les en hauteur, à l'abri des chats. Les parents continueront à les nourrir. NE LES EMMENEZ PAS AVEC VOUS !

Ainsi vous pourrez permettre à l'espèce de perdurer.

## LA CHAUVÉ-SOURIS

À l'heure actuelle, pratiquement toutes les populations de chauve-souris ont régressé en Europe, pour des raisons identiques à celles de la chevêche.



Elles utilisent deux types de gîtes : un pour l'hiver (cavités sombres sans courant d'air pour hiberner), un pour l'été (lieu chaud sans courant d'air : nurserie pour les femelles).

Elles se nourrissent d'insectes, ont un petit par an, voire tous les deux ans. « Ces dames sont très difficiles pour se loger et encore plus pour élever leurs petits ».

Tout d'abord tordons le cou à certaines fausses croyances :

- ◆ Elles ne s'accrochent pas dans les cheveux.
  - ◆ Elles ne sont pas agressives et ne sucent pas le sang des humains.
  - ◆ Elles ne s'attaquent pas aux boiseries.
- Ce ne sont pas des rongeurs.

Ceci dit, tous les conseils donnés pour protéger la chevêche sont aussi valables pour protéger les chauve-souris.

### Nous ajouterons pourtant :

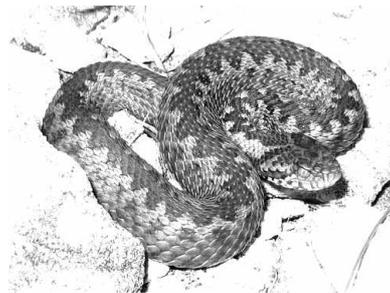
Rénover ne s'oppose pas à protéger.

La SFPEM met à votre disposition des fiches techniques pour réaliser des travaux de rénovation qui ne mettent pas en danger les populations de chauve-souris ou comment installer des nichoirs artificiels.

Sensibiliser le voisinage.

## LA VIPÈRE D'ORSINI

Bien que venimeuse, la morsure de cette espèce n'est pas dangereuse pour l'homme. Son venin est insecto-toxique.



Cette espèce est menacée d'extinction par réduction de son habitat et diminution d'insectes qu'elle est susceptible de capturer (99 % de criquets et de sauterelles).

Animal très discret, sédentaire : territoire < 0.3 ha.

Elle est protégée au niveau national, européen et mondial (décembre 2004). Ce qui interdit la destruction, la mutilation, la capture, le transport, l'utilisation, le commerce.

Pour la France, elle n'est présente qu'en PACA et notamment dans le Ventoux... où malgré sa mise sous protection, les organisateurs du Tour de France n'hésitent pas à utiliser son habitat naturel comme parkings en tous genres.

RENSEIGNEZ-VOUS sur son aire de répartition pour ne pas aller la déranger, si vous allez voir le Tour de France au Ventoux.

Soit dit en passant, le Tour de France est une des manifestations sportives les plus polluantes qui soient.

Des milliers de véhicules, des camping-cars qui s'installent plusieurs jours à l'avance, une caravane publicitaire qui jette des milliers de gadgets, des spectateurs « sportifs du coude » peu respectueux, bref !

Pour rappel, lors du dernier passage du Tour de France en 2009 sur les pentes du Ventoux, il fut ramassé trente mille bouteilles, 2.000 canettes et 20 tonnes de déchets abandonnés. On dit merci qui ?!

Merci aux employés en charge du nettoyage.

## LE HERISSON

Nous avons déjà longuement parlé des hérissons dans un précédent article.



Nous vous rappelons qu'en cette période de pluie, où limaces et escargots pullulent, favoriser la présence des hérissons régule la prolifération de ces gastéropodes.

Donc pour attirer les hérissons : soucoupes remplies d'eau fraîche réparties dans le jardin, et quelques croquettes pour chat seront les bienvenues.

Sources : Internet – Wikipédia

- ◆ **LPO** – Château de l'environnement Buoux 84480 Téléphone: 04 90 74 10 55 <http://paca.lpo.fr/association-protection-nature-lpo-paca/les-antennes-lpo-en-paca/vaucluse>
- ◆ **SFPEM** pour les chauve-souris : [www.sfepm.org](http://www.sfepm.org)
- ◆ **CEEP** – programme Life Nature [vipere.orsini@ceep.asso.fr](mailto:vipere.orsini@ceep.asso.fr)

Mic & Danièle